

Sous-comité de santé et sécurité au travail (SCSST)

Compte rendu de la réunion du 14 février 2017

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
Présents: CARRIER, Pierre DALLAIRE, Louise MERCIER, Odette MORGAN, Steven ST-LAURENT, Danielle	1. Adoption de l'ordre du jour
Absents: Représentant SEUL	2. Adoption du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2016
Invités:	3. Affaires découlant de la réunion du 14 décembre 2016 3.1. Souliers de sécurité
	4. Formations 4.1. Tableau de planification des formations BUL (Louise Dallaire)
	5. Entretien préventif des équipements
	6. Visite d'inspection 6.1. Visite d'inspection du Vachon - Suivis 6.2. Visite d'inspection du Centre de conservation - Suivis 6.3. Visite d'inspection des espaces de rangement - Suivis 6.4. Visite d'inspection des comptoirs de prêt et des rayons du Bonenfant
	7. Statistiques et accidents de travail
	8. Dossiers spéciaux 8.1. Comptoir du prêt du 1 ^{er} étage du Bonenfant – Intervention de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
	9. Varia
	10. Prochaine rencontre

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2016

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Affaires découlant de la réunion du 14 décembre 2016

3.1. Souliers de sécurité

Considérant les risques associés à l'environnement de travail des employés de la BUL, Louise Dallaire mentionne qu'elle ne voit pas d'inconvénient à ce que la BUL autorise le port de souliers de sécurité offrant deux types de niveau de protection, i.e. un type muni d'un embout protecteur, **avec** semelle protectrice (anti-perforation) (triangle vert), et un autre type muni d'un embout protecteur, **sans** semelle protectrice (non anti-perforation) (rectangle bleu). Louise précise qu'il sera important que les employés qui quitteront éventuellement la BUL pour évoluer dans un autre environnement de travail sur le campus informel, à leur arrivée dans le secteur concerné, le gestionnaire, afin qu'il procède à une analyse de risque visant à valider si les souliers de sécurité de l'employé conviennent pour l'exercice de ses fonctions au sein de ce nouveau secteur.

4. Formations

4.1. Tableau de planification des formations BUL (Louise Dallaire)

Louise informe les membres du sous-comité qu'elle a apporté des modifications dans la façon de disposer les éléments constituant le tableau de planification des formations pour la BUL. Il a été convenu que Louise continuera à développer le tableau d'ici la prochaine réunion prévue en mai. Pierre Carrier propose que Louise expédie le tableau par courriel aux employés de la BUL membres du sous-comité afin que ces derniers puissent ajouter des informations qui permettront éventuellement de compléter le tableau. Pierre rappelle que dans un premier temps, l'objectif du tableau vise à ce que pour chaque catégorie d'emploi à la BUL, les formations obligatoires concernant l'aspect santé et sécurité au travail (SST) soient clairement présentées dans le tableau sous chaque catégorie, qui peuvent elles-mêmes être déclinées par fonctions. Ainsi, à titre d'exemple, la catégorie «commis à la documentation et aux équipements» sera éventuellement déclinée sur la base des principales fonctions exercées dans cette catégorie :

- comptoirs de services : aucune formation SST exigée ;
- navette du Centre de conservation : quatre formations SST exigées ;
- aménagement des locaux : une formation SST exigée ;
- etc.

Une fois que toutes les formations SST auront été identifiées pour chaque catégorie d'emploi dans le tableau, ce dernier sera acheminé au comité de gestion interne (CGI) afin que les gestionnaires soient informés et valident l'information.

5. Entretien préventif des équipements

Pierre informe les membres du sous-comité que l'inventaire des chariots n'est pas terminé, mais a bon espoir que ce dossier sera passablement avancé, sinon terminé d'ici la prochaine réunion prévue en mai.

6. Visite d'inspection

6.1. Visite d'inspection du Vachon - Suivis

Pierre rappelle que toutes les déficiences relevées ont été corrigées mis à part l'absence de gardes latéraux dans l'escalier ouest qui s'avère un point majeur à corriger. Louise assurera le suivi avec le Service des immeubles.

6.2. Visite d'inspection du Centre de conservation - Suivis

Deux points demeuraient à être réglés :

- Absence de fer angle dans le bas des poteaux de rayonnage (protection contre les impacts provenant de la plateforme élévatrice) ;
- Plateaux de rangement latéraux pour documents sur les chariots.

Quatre rencontres (21 décembre, 12, 13 et 18 janvier) ont cependant eu lieu à ce sujet entre Pierre, Steven Morgan et les représentants de RaySource (distributeur des produits Montel). Louise a pris part à deux des rencontres, dont une avec les employés évoluant au Centre de conservation. Ces rencontres ont permis de peaufiner les solutions avancées au cours des derniers mois, et la Direction de la BUL a octroyé le budget nécessaire pour appliquer les solutions proposées, ce qui devrait être fait au cours des prochains mois.

6.3. Visite d'inspection des espaces de rangement - Suivis

Les éléments problématiques soulevés par Louise lors de sa tournée d'inspection en décembre dernier ont été corrigés, mis à part les locaux pour lesquels une problématique d'espace de circulation ou d'accès au matériel a été relevée. Dans l'objectif de régler cette problématique d'espace au niveau des locaux d'entreposage BUL, le 6 décembre dernier, Pierre et Steven ont rencontré M. Nelson Ruel, chef de la planification et de la gestion des espaces au Service des immeubles. Une tournée des locaux d'entreposage, ainsi que des aires d'exposition au Bonenfant a été réalisée pour permettre à M. Ruel de constater le manque criant d'espace pour les locaux d'entreposage de la BUL, particulièrement ceux prévus pour le rangement du matériel des aires d'exposition. Pierre a demandé à M. Ruel s'il était possible que la BUL puisse entreposer du matériel ininflammable et non combustible à l'intérieur de deux salles mécaniques. M. Ruel a discuté de la problématique d'espace d'entreposage avec M. Louis Desmeules, directeur adjoint de la division bâtiments. Ce dernier est venu rencontrer Pierre et Steven le 30 janvier dernier. Pierre et Steven ont effectué une seconde tournée des espaces d'entreposage pour permettre également à M. Desmeules de constater la problématique d'espace. Pierre n'a reçu aucune nouvelle depuis ces rencontres. Il compte relancer messieurs Ruel et Desmeules dans les prochains jours.

6.4. Visite d'inspection des comptoirs de prêt et des rayons du Bonenfant

La visite qui était prévue le 8 février dernier a été reportée en mai, ce qui permettra de faire une visite d'inspection autant des comptoirs de prêt et des rayons du Vachon que ceux du Bonenfant.

7. Statistiques et accidents de travail

Aucun accident à signaler. Louise informe les membres du sous-comité qu'elle a ajouté trois tableaux dans le document de présentation des statistiques. Ceux-ci portent sur le site, la journée et l'heure de l'événement. L'ajout de ces éléments permettra d'avoir un tableau statistique encore plus complet des événements déclarés.

8. Dossiers spéciaux

8.1. Comptoir du prêt du 1^{er} étage du Bonenfant – Intervention de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Louise signale qu'une demande d'intervention anonyme a été soumise à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Le but de cette intervention était d'inspecter le comptoir de prêt situé au premier étage du Bonenfant, plus particulièrement l'ergonomie du comptoir. Un rapport a été produit par les inspecteurs de la CNESST, et ce dernier a été déposé au comptoir de prêt. L'élaboration d'une méthode de travail a été demandée. Dix employés travaillant dans l'espace de travail du comptoir de prêt ont complété un questionnaire portant sur leurs tâches de travail. De plus, une analyse de tâche a été réalisée par la Direction santé et mieux-être au travail (DSMET). Éventuellement, cette analyse mènera vers la fin mars à l'adoption d'une méthode de travail obligatoire et uniforme qui devra être respectée par tous les employés évoluant à ce comptoir de prêt.

9. Varia

Aucun point de varia.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 17 mai 2017, 14h00, au local BNF-3144.

La réunion est levée à 15h18.

Documents déposés :
[Accidents de travail - Bilan 2013-2016](#)

Rédaction du compte rendu:
Pierre Carrier, 2017/02/16